

# Les camps de réfugiés palestiniens à Beyrouth, 1948-1998

**Julien Mauriat**  
Géographe

Les réfugiés palestiniens sont installés au Liban depuis 1948. Cet article veut rendre compte de leurs conditions de vie 50 ans plus tard, et également évoquer les causes de leur exil et leur installation dans le « pays du Cèdre ». Il s'agit de comprendre pourquoi ils sont aujourd'hui considérés comme les « gueux » de la diaspora (Kodmani-Darwish, 1997). Au cœur de cette étude, c'est la convergence entre deux histoires qui nous intéresse : celle du mouvement national palestinien d'un côté et, de l'autre, celle du long conflit libanais qui s'est prolongé d'avril 1975 jusqu'à la fin de l'année 1990.

Cette recherche est issue d'une enquête personnelle réalisée à Beyrouth pendant l'hiver 1996-1997. Elle s'appuie sur des travaux antérieurs, notamment ceux effectués par l'anthropologue américaine Rosemary Sayegh (1994) à Beyrouth dans les années 1970 et 1980, et ceux conduits par Blandine Destremau (1994) puis Hanna Jaber (1994) dans les camps palestiniens de Amman en Jordanie. À la suite de ces études, une question fondamentale se pose : ces camps sont-ils restés des espaces enclavés, isolés de leur environnement urbain, ou se sont-ils insérés d'une manière ou d'une autre dans la ville ? Au-delà de cette question, s'il ne fallait retenir qu'un seul intérêt à cette recherche, ce serait sans doute une forme de lutte contre l'oubli de ces populations qui vivent aujourd'hui dans le Liban de l'après-guerre mais qui sont largement marginalisées dans un processus de paix proche-oriental à la dérive.

En effet, pour les Palestiniens, et pour la communauté internationale, les camps du Liban sont avant tout les symboles du martyr d'un peuple en exil. Le siège de Tell al-Zaatar en août 1976, les massacres de Sabra et Chatila en septembre 1982 et la « guerre des camps » entre 1985 et 1988 sont autant d'images qui ont fixé l'attention du monde entier sur ces minuscules territoires au cœur des villes libanaises. Cependant, ces événements ont laissé la place, à partir de la fin des années 1980, au mouvement de libération qui se développait dans les territoires occupés, mouvement connu sous le nom d'« Intifada » ; les camps du Liban ont alors été relégués au rang d'héritages du passé. Il y a donc aujourd'hui une véritable nécessité de remettre en lumière le sort quotidien de ces réfugiés, qui, malgré tout, au fond d'une impasse psychologique et politique totale, survivent au jour le jour, loin des grandes réflexions internationales sur l'avenir du processus de paix.

Après avoir décrit les différentes étapes de la présence palestinienne sur le territoire libanais, de 1948 à 1998, on insistera dans un second temps sur la situation actuelle et sur l'avenir de ces camps à Beyrouth, enclaves internationales dans la ville, en proie à de nombreux problèmes de gestion et d'organisation interne.

## ■ Les Palestiniens dans les camps du Liban : 50 ans de ségrégation

Le 27 novembre 1947, par la résolution 181, l'ONU propose la partition de la Palestine en deux États, l'un juif et l'autre arabe. Ce dernier n'aura jamais de réelle existence. Cette résolution marque le début de deux années de guerres contre les pays arabes voisins, qui ne cesseront que dans les premiers mois de 1949. Entre-temps, près d'un million de Palestiniens ont quitté leur terre et se sont réfugiés en Jordanie, au Liban et en Syrie.

## *L'expulsion de 1948 et les premières années dans les camps*

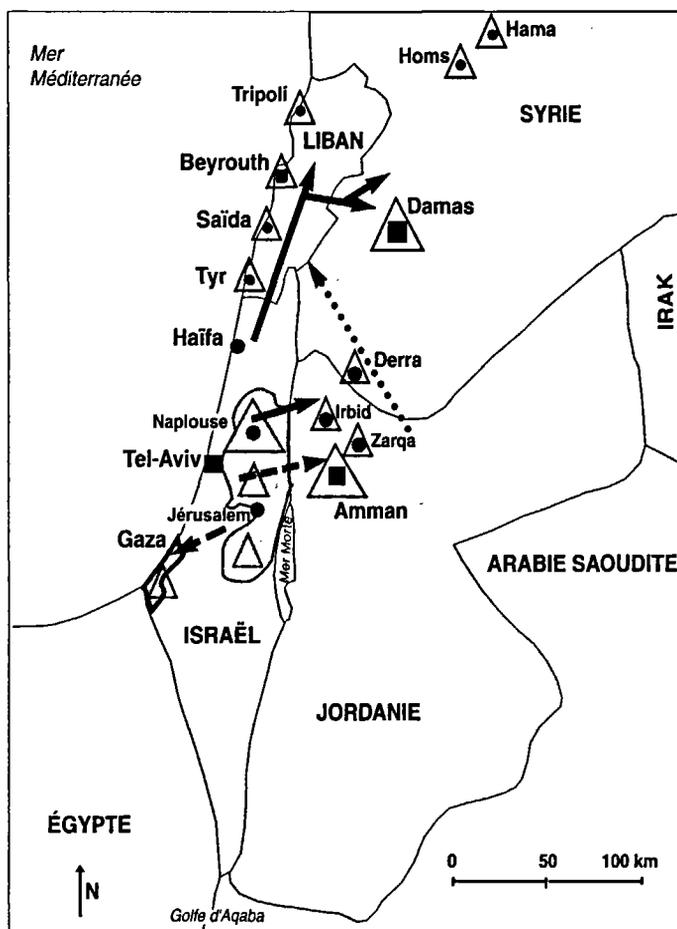
Longtemps, le débat a été virulent sur les causes de cet exode massif : fuite ou expulsion ? Aujourd'hui, notamment grâce aux travaux des historiens israéliens (Morris, 1987), on estime que le départ de la population arabe de centaines de villages et de dizaines de villes a eu de multiples causes. Pourtant, comme le rappellent A. Gresh et D. Vidal (1987), ce serait l'intimidation des populations palestiniennes par les actes extrémistes d'organisations sionistes telles que l'Irgoun, qui aurait poussé à l'exode ces milliers de personnes. L'exemple le plus frappant est le massacre des habitants du village palestinien de Deir Yassin en avril 1948. Les messages de menaces qui suivirent obligèrent souvent les habitants des villages voisins à fuir.

Fuite ou expulsion massive, entre les mois de mai et de juin 1948, ce sont plus de 100 000 Palestiniens qui sont arrivés au Liban, toutes classes sociales et tous âges confondus. À l'époque, la population du très jeune État libanais n'était que de 1,2 million d'habitants. En un mois, elle a alors augmenté de 8 %. C'est dans ce contexte, quelques jours après la fermeture de sa frontière sud par le Liban, que David Ben Gourion déclare le 16 juin qu'il n'est pas favorable au retour des Palestiniens réfugiés dans les pays arabes, « même après la guerre » (Gresh, 1987).

### **Expulsion et installation : du provisoire au permanent**

Devant cet afflux massif de réfugiés et cette interdiction de retour, l'Unrwa, United Nations for Relief and Works Agency (Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient) devient opérationnelle en mai 1950, six mois après sa création. Ce sont 914 000 personnes dont elle a la charge, à travers le Proche-Orient (figure 1). Au Liban, les 127 000 Palestiniens qui ont réussi à passer la frontière avant sa fermeture sont répartis dans seize camps.

Dans ce pays, l'installation et la prise en charge de ces premiers réfugiés diffèrent d'une situation à l'autre. Ainsi, les premiers arrivés sont issus de la bourgeoisie palestinienne des grandes villes



- États accueillant la diaspora palestinienne, aire d'activités de l'Unrwa
- États voisins hors de l'aire d'influence de l'Unrwa
- Cisjordanie et bande de Gaza, partiellement sous autorité palestinienne
- Capitale des États de la diaspora au Proche-Orient
- Villes principales autour desquelles se sont installés les réfugiés en 1948
- △ Principales zones des camps de réfugiés palestiniens
- ▶ Première vague d'exil en 1948 vers la Jordanie, le Liban et la Syrie
- - -▶ Deuxième vague, en 1967 après la "guerre des six jours"
- .....▶ Mouvements de la Résistance après 1971, vers les camps du Liban

Sources : Unrwa et recherches personnelles

J. Mauriat, 1998

Figure 1  
La diaspora palestinienne au Proche-Orient, 1948-1998.

ou des gros villages de Galilée, au nord de la Palestine. Ils s'installent à Beyrouth, à Saïda ou à Tyr, dans les appartements de leur famille ou d'amis. Quand ils ont emporté assez d'argent, ils louent des appartements en ville et ne voient pas grand-chose des camps. Mais, pour ceux qui n'ont pas d'argent, c'est le regroupement familial, villageois, ou citadin qui les guide. La création du camp de Borj el-Brajneh, à Beyrouth, est à ce titre relativement significative. Selon P. Gorokhoff (1982), qui a réalisé une des dernières études sur son organisation spatiale, sa genèse est liée au destin d'une seule famille, autour de laquelle se sont regroupés les habitants de plusieurs villages. En 1949, la famille Agha, originaire du village de Tarshiha, en Galilée, vient s'installer dans le village de Borj el-Brajneh, dans lequel elle avait des amis. Les autres habitants du village, dispersés dans plusieurs camps au sud du pays, ont vent de cette installation alors qu'ils devaient partir pour la Syrie. Ils se mettent alors sous la protection des Agha à Borj el-Brajneh. Ces derniers leur trouvent un terrain en s'adressant à la municipalité. Ils s'y installent après de nombreuses péripéties. Cet emplacement est celui de l'actuel camp. Terrain privé prêté par son propriétaire, cet espace a été par la suite loué par l'Unrwa à partir de mai 1950. L'emprunt court toujours.

Mais les réfugiés ont aussi été pris en charge par les églises maronite ou grecque-orthodoxe, qui les accueillent dans leurs couvents, comme à Dbayeh ou à Mar Elias, puis sur leurs terrains lorsque la situation se prolonge plusieurs mois. L'État libanais, dans les premiers jours de l'exode, met aussi à disposition des réfugiés les anciennes casernes françaises de l'époque du mandat sur le Liban (1920-1943). Quel que soit le terrain d'accueil, ces « camps » ne sont alors que des campements de tentes, au début pris en charge uniquement par le CICR, et par différents organismes de soutien libanais, puis, après le début des années 1950, par les services de l'Unrwa. Peu à peu, de Amman à Beyrouth, en passant par Damas, le provisoire se transforme en permanent et les Palestiniens s'approprient à vivre dans un exil qui dure depuis maintenant 50 ans.

### **Les années 1960 ou la conquête de l'autonomie**

Durant les 20 premières années de l'exil, les camps de réfugiés palestiniens au Liban se situaient à proximité des villes, mais en

étaient encore éloignés de plusieurs kilomètres. Ce n'étaient pas encore des camps urbains. Ils étaient entourés à l'époque par des citronneraies, des orangeraias et des oliveraies. C'est d'ailleurs dans ces dernières que les réfugiés, essentiellement des paysans, avaient trouvé du travail, main-d'œuvre journalière ou saisonnière qui n'avait souvent que cette maigre et précaire source de revenu.

Tout au long des années 1950 et 1960, il n'y avait pas encore de constructions en dur. Les tentes étaient seulement consolidées par des planches de bois et des tôles. Des problèmes, qui sont toujours d'actualité aujourd'hui, sont vite apparus dans ces espaces surpeuplés. L'approvisionnement en eau était souvent difficile, autant que l'évacuation des déchets et des eaux usées était rudimentaire. Ces camps sont ainsi devenus des terrains féconds pour toutes sortes de maladies infectieuses liées à la difficulté de préserver une hygiène minimum. Les réfugiés étaient contrôlés en permanence par l'armée libanaise et les services de la Sécurité intérieure. Des mesures restrictives avaient été prises pour empêcher coûte que coûte la politisation de ces populations : atteintes aux libertés d'expression et contrôle permanent sur les allées et venues, dans les camps comme en dehors. Ces mesures sont résumées dans le discours de passation de pouvoir d'un capitaine dans le camp de Chatila en 1967. S'adressant aux réfugiés, il leur précise bien : « Restez disciplinés et obéissants, ne vous laissez pas tenter par des idées subversives... Vive la Palestine, vive le Liban ! ».

Si cette politique avait suffi pour maintenir la première génération de réfugiés dans une certaine neutralité, la seconde, née dans l'exil, va tout faire pour conquérir son autonomie. C'est à la fin des années 1960, lorsque sont créés les principaux mouvements politiques palestiniens, le Fatah, présidé par Yasser Arafat, le Front démocratique de libération de la Palestine, de Nayef Hawatmeh, et le Front populaire de libération de la Palestine, de Georges Habbache, que les réfugiés se transforment rapidement en fedayyin, combattants de la Résistance. De 1967 à 1969, les principales activités militaires ont lieu en Jordanie. Mais les commandos vont rapidement s'infiltrer sur tout le territoire libanais et principalement dans les montagnes de l'Arkoub, au Sud, d'où ils dirigent des actions contre Israël. Ces fedayyin se heurtent rapidement à l'armée

libanaise qui n'entend pas leur laisser une once de souveraineté. Pourtant, les forces palestiniennes parviennent à prendre le contrôle des camps dès octobre 1969. L'État libanais ne peut qu'officialiser la forte présence armée palestinienne dans le pays par les accords du Caire en novembre de la même année. Ces accords donnaient aussi aux Palestiniens des droits qu'ils n'avaient dans aucun autre pays de la diaspora ; ceux de résidence et de travail, ainsi qu'une entière liberté de mouvement. C'est par les armes que les réfugiés ont ainsi, au début des années 1970, acquis les droits qui leur étaient refusés jusqu'alors. En 20 ans, les réfugiés se sont transformés en militants, puis en fedayyin, armés et retranchés dans des camps situés désormais en plein cœur des villes du pays.

### *Les camps retranchés au cœur du conflit libanais : 1969-1990*

À partir du moment où les forces palestiniennes prennent le contrôle des camps, l'armée libanaise et la Sécurité intérieure quittent ces territoires, désormais sous la seule autorité de leurs habitants.

#### **1969-1982 : des camps militarisés au cœur des villes**

Les camps sont alors militarisés, de véritables murs étant édifiés tout autour. Les Palestiniens se retranchent pour résister en consolidant les bâtiments et en créant un réseau d'abris sous le camp. Ce dispositif est renforcé à partir de la fin de l'année 1971 par l'arrivée des fedayyin rescapés des combats de Septembre noir en Jordanie dont ils ont été rejetés par l'armée du roi Hussein (figure 1). La gestion de ces territoires est alors prise en charge par les dirigeants palestiniens à travers la création de Comités populaires. Ces derniers sont chargés, dans chaque camp, de veiller à son approvisionnement, à la construction, puis à l'entretien, des réseaux d'eau, d'égout, et même d'électricité. Dans tous les camps, pour pallier la surpopulation, on autorise chaque famille à construire sa maison en dur et à lui ajouter un deuxième étage. De 1948 à 1970, le nombre de réfugiés palestiniens immatriculés par l'Unrwa est en effet passé de 100 000 à 180 000, sans compter les

milliers de combattants entrés clandestinement, donc non enregistrés par l'agence de l'ONU, et qu'il faut accueillir dans ces territoires exigus. C'est, de plus, une période d'effervescence idéologique. Le mouvement de libération de la Palestine, qui se présente comme démocratique et laïc, quelles que soient les tendances qui combattent parfois entre elles, progresse à partir des camps de l'exil. Ces derniers vont devenir les symboles de l'idéal révolutionnaire palestinien, mais aussi du martyr d'un peuple en exil.

Il faut rappeler qu'à la fin des années 1960 et au début des années 1970, Beyrouth a subi une forte croissance démographique liée, entre autres, à l'afflux massif de réfugiés libanais. Ils fuient leurs villages du Sud-Liban, terrains d'affrontements quotidiens entre l'armée israélienne et les combattants palestiniens. L'urbanisation croît très fortement et gagne rapidement les anciens villages situés à quelques kilomètres au sud de la ville, autour desquels se trouvent les camps de Chatila et de Borj el-Brajneh. Les champs qui les entouraient sont alors totalement urbanisés. Ces nouveaux arrivants, réfugiés eux aussi, mais dans leur propre pays, ont souvent tout perdu dans leur fuite. Ce sont donc de véritables bidonvilles qui se créent dans la banlieue-sud d'une ville qui va peu à peu basculer dans la guerre. C'est la « ceinture de misère » de Beyrouth (Bourgey, 1982). Entre les Palestiniens et ces nouveaux réfugiés, chiïtes pour la plupart, faisant partie des exclus de la société libanaise (Picaudou, 1989), des liens sociaux, économiques et politiques se tissent. Les Libanais s'entassent autour des camps, et profitent de l'élan politique mais aussi économique que ces derniers cristallisent alors autour d'eux.

Mais en avril 1975, la guerre éclate au Liban. Les réfugiés palestiniens s'y impliquent en première ligne. Dès le début des combats, ils deviennent des belligérants actifs, pour lesquels les camps sont des refuges essentiels. C'est d'ailleurs par une fusillade entre des fedayyin et des milices chrétiennes le 13 avril 1975 que l'on date le début du conflit (Picaudou, 1989). Dès la première année de la guerre, les camps de Beyrouth subissent d'importantes destructions et les camps qui résistent encore se retranchent de plus en plus derrière leurs murs. En effet, dès l'année 1976, tous ceux qui se situaient à l'est et au nord de l'agglomération beyrouthine, c'est-

à-dire sur le territoire des milices chrétiennes, sont systématiquement assiégés, puis détruits. Leur population est alors contrainte de se réfugier en banlieue-sud.

Ce fut le cas pour Dbaych d'abord, mais surtout pour Tell el-Zaatar. Ce dernier fut assiégé de juin à août 1976 par les milices du Parti national libanais. Le 1<sup>er</sup> août, après deux mois de siège et de combats acharnés de part et d'autre, le camp tombe. L'OLP annonce 2 500 morts et 15 000 déplacés. Les ruines seront rasées le lendemain et les habitations jamais reconstruites. Le processus fut identique à Jisr el-Bacha, quelques centaines de mètres plus loin, et, dès les premiers jours de janvier 1976, à la Quarantaine, un bidonville du nord de Beyrouth, occupé par des Libanais et des Syriens mais contrôlé militairement par les milices palestiniennes. À la fin de l'année 1976, après une seule année de combats, des 16 camps existants au Liban avant-guerre, il n'en reste donc plus que 12, qui sont toujours présents aujourd'hui sur le territoire libanais.

Cependant, les camps de la banlieue sud de Beyrouth n'ont pas non plus été épargnés par la guerre durant cette période. En effet, de juin à juillet 1982, c'est l'opération « Paix en Galilée » qui voit les forces israéliennes envahir le Sud-Liban, puis remonter jusqu'à Beyrouth, et enfin arriver aux portes des camps. Les combattants palestiniens, battus, doivent être évacués, et au soir du 3 septembre, plus de 15 000 d'entre eux ont quitté le pays, essentiellement vers la Tunisie, l'Algérie et le Yémen, en suivant les pas de Yasser Arafat. 4 500 autres, qui combattaient dans des organisations proches du gouvernement syrien, se replient dans la plaine de la Bekaa (Picaudou, 1989). Dans un pays en guerre pour encore huit ans, les dizaines de milliers de Palestiniens qui ont dû rester au Liban sont plus démunis que jamais.

### **1982-1990 : des camps détruits mais qui résistent**

Ces années, sans doute les plus difficiles dans les camps de l'exil libanais, et en particulier à Beyrouth, débutent avec les massacres de Sabra et Chatila, entre le 15 et le 18 septembre 1982, soit dix jours à peine après le départ des fedayyin d'Arafat. Ces massacres sont perpétrés par les Forces libanaises pour venger la mort de leur

chef et éphémère président du Liban, Bachir Gemayel, tué dans un attentat quelques jours après son élection. À la tête de ces commandos, qui sont intervenus dans un secteur totalement contrôlé par Tsahal, et donc avec une certaine bienveillance israélienne, on trouvait Elie Hobeikha, actuel ministre du gouvernement de Rafic Hariri.

Mais, même si ces massacres de plus de 3 000 Palestiniens et de centaines de chiites libanais qui vivaient dans les camps, émeuvent l'ensemble de la communauté internationale, jusqu'à Tel Aviv où se développe un important mouvement pour la paix, les réfugiés qui ont survécu ne peuvent fuir le pays, et survivront pendant encore huit ans, en pleine guerre, cernés de toutes parts au cœur de la ville.

Trois ans seulement après les massacres de Sabra et Chatila, un nouveau siège des camps de la banlieue-sud de Beyrouth est organisé, cette fois par les anciens alliés chiites des Palestiniens. De 1985 à 1988, la milice Amal, commandée par l'actuel président de l'Assemblée nationale, Nabih Berri, organise un blocus presque total de Chatila et de Borj el-Brajneh. Chris Giannou (1993), alors médecin à Chatila pour le compte du Croissant Rouge international, a décrit l'enfer quotidien des habitants vivant sous terre, ravitaillés épisodiquement et coupés du monde pendant près de trois ans. Les réfugiés occupent de véritables « camps seconds », sous les camps eux-mêmes, dans les souterrains, les galeries, les abris, seuls lieux de refuges dans ces minuscules territoires de 200 mètres sur 200 bombardés continuellement.

On comprend donc pourquoi, au terme de cette décennie où les Palestiniens ont plus subi la guerre qu'ils ne l'ont faite, les destructions sont massives dans les camps. C'est dans ce contexte que la paix intervient en 1990. Les Palestiniens de Beyrouth doivent apprendre à se réappropriier le camp et surtout ses territoires environnants, en l'occurrence la banlieue-sud, ses bidonvilles et ses populations immigrées, libanaises et syriennes. Épargnés ni par la guerre ni par la misère et la ségrégation, les camps se reconstruisent et les liens se tissent à nouveau avec les ennemis d'hier, compagnons de misère d'aujourd'hui.

## À Beyrouth, les camps de réfugiés dans la paix retrouvée

### *La diaspora palestinienne installée au Proche-Orient en 1998*

En 1997, c'est en Jordanie qu'il y aurait le plus grand nombre de Palestiniens, environ 1,35 million, alors que le Liban n'en accueilleraient que 352 000 et la Syrie 347 000. Il y aurait donc environ deux millions de Palestiniens dans les pays voisins d'Israël. Dans les territoires occupés, plus de 715 000 réfugiés se trouveraient dans la bande de Gaza, et 530 000 en Cisjordanie (rapport du Comité exécutif de l'Unrwa, 1997).

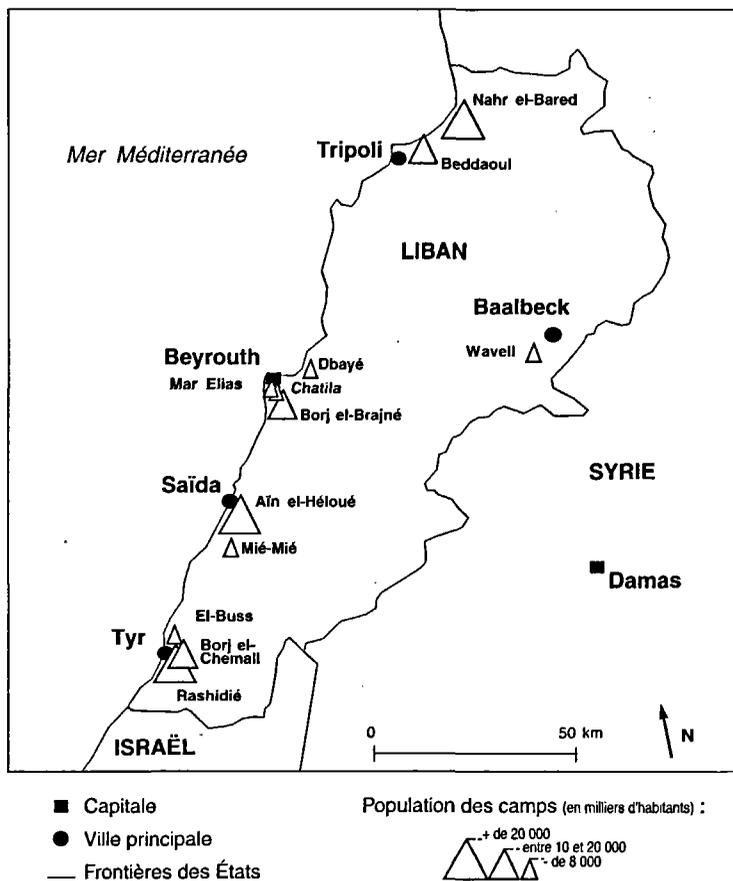
### **Une forte présence autour des plus grandes villes**

Comme le montre la figure 1, les principaux lieux de concentration de ces populations sont à proximité immédiate des villes. Ainsi, en Jordanie, dix camps sont installés autour des trois plus grandes villes du pays. La Syrie et le Liban accueillent respectivement dix et douze camps. Notons que tout au long de cette étude, nous considérerons comme des « camps » les lieux dans lesquels ont été regroupés les réfugiés palestiniens dès leur arrivée, mais surtout ceux qui sont gérés par l'Unrwa.

Il faut signaler que ces territoires-refuges sont aujourd'hui loin d'accueillir la majorité des Palestiniens qui, pour la plupart, habitent dans les quartiers environnants. Ainsi, en Jordanie, seuls 20 % des Palestiniens y vivaient, pour 30 % en Syrie (Rapport du Comité exécutif de l'Unrwa, 1997). Pourtant, et c'est une des spécificités de notre étude, l'Unrwa estime que cette proportion atteint encore 60 % au Liban. Même si ce pourcentage doit être revu à la baisse, il n'en reste pas moins qu'il est significatif de la situation particulière des Palestiniens dans ce pays de la diaspora, une situation de pauvreté et de ségrégation qu'ils subissent depuis cinquante ans.

Avant de pousser plus loin l'analyse de ces camps du Liban et de ceux de Beyrouth en particulier, il convient de préciser davantage leur localisation et leur situation démographique dans le « pays du Cèdre ». La figure 2 nous montre comment, dans ce pays de 3,5 millions d'habitants, dont 1,5 sont regroupés dans l'agglomération beyrouthine, les douze camps sont installés par trois ou quatre autour des quatre grandes villes du pays, Tripoli, Beyrouth, Saïda, et Tyr. Comme on peut le voir, les situations démographiques sont très différentes d'un camp à l'autre, de quelques milliers d'habitants sur quatre ou cinq hectares comme à Chatila ou à Dbayeh, jusqu'aux 40 000 habitants d'Aïn el-Héloueh, le plus grand du Liban. On peut en fait distinguer trois ensembles de camps : ceux de plus de 20 000 habitants, Aïn el-Héloueh, Nahr el-Bared et Rashidieh ; ceux qui accueillent entre 10 000 et 20 000 réfugiés, du nord au sud, Beddaoui, Borj el-Brajneh et Borj el-Chemali, et enfin les six autres, dont la population ne dépasse pas 8 000 habitants.

C'est par l'Unrwa que sont rendues publiques ces principales données démographiques. Cette agence, dont nous verrons plus loin l'action dans les camps, prend encore aujourd'hui en charge les réfugiés palestiniens en Jordanie, au Liban, en Syrie, mais aussi à Gaza et en Cisjordanie. Il convient de garder à l'esprit l'imprécision des chiffres donnés par l'Unrwa. En effet, elle ne comptabilise que les réfugiés et leurs descendants, arrivés dans ses différents pays d'intervention dès 1948. Ceux de 1967, qui ont fui l'annexion des territoires occupés par Israël, ainsi que ceux qui ont suivi les forces armées palestiniennes après leur éviction de Jordanie en 1971, ne sont pas enregistrés par l'Agence de l'ONU. De plus, parmi les réfugiés de la première heure, nombreux sont ceux qui n'ont pas été immatriculés, pour diverses raisons, en arrivant au Liban. Au milieu des années 1980, on estimait que près de 100 000 Palestiniens vivaient ainsi au Liban sans y être « officiellement » présents (Dupuis, 1985). Inversement, aujourd'hui, selon l'Unrwa elle-même, 20 % des réfugiés déclarés vivent en fait à l'étranger, souvent au Canada ou dans les pays scandinaves. Il faut noter que l'agence de l'ONU est pratiquement la seule source de données chiffrées sur les camps de la diaspora. Les recherches sur le terrain nous ont permis de les rectifier ou parfois seulement de les pondérer, mais leur fiabilité est souvent plus qu'incertaine.



Source : Unrwa, modifiée d'après enquêtes

J. Mauriat, 1998

**Figure 2**  
Les camps de réfugiés palestiniens au Liban en 1998.

### La localisation des camps à Beyrouth en 1998

Comme le montre la figure 3, quatre camps sont répartis autour de Beyrouth : Borj el-Brajneh, le plus important, est situé à l'extrême sud, Chatila est en bordure de Beyrouth-municipale, Mar Elias est plus ancré dans la ville, et enfin Dbayeh, au nord, se trouve loin des limites municipales. Seul le camp de Mar Elias est à l'intérieur des limites de la ville. Accueillant environ 3000 habitants sur deux

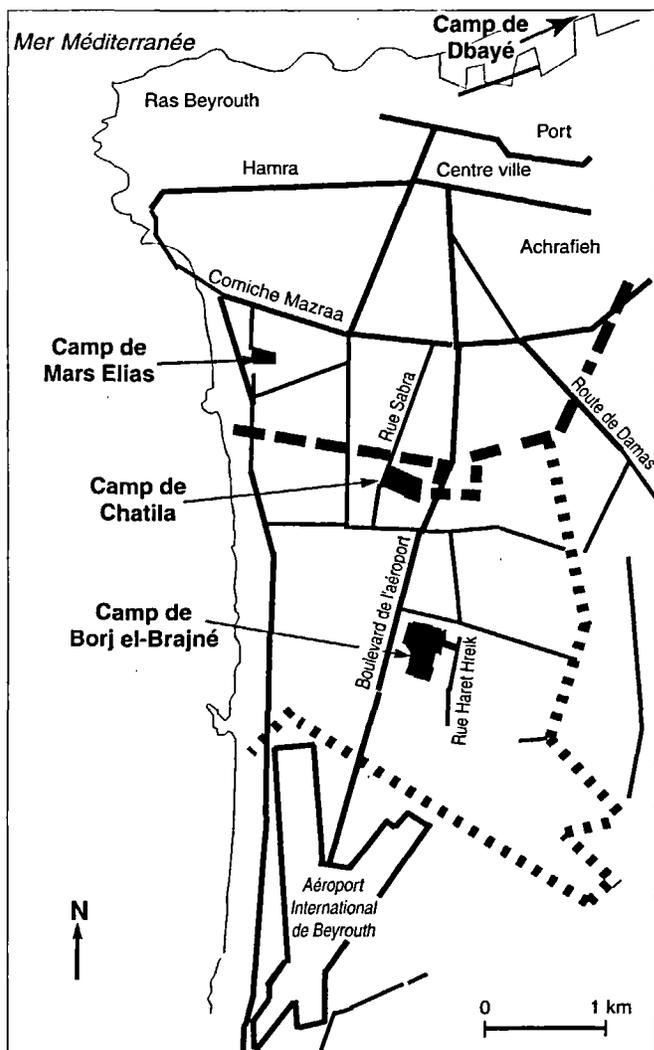
hectares, il se situe dans le secteur de Moussaytbeh, à moins de 250 mètres au sud de la Corniche Mazraa, un des axes essentiels de circulation de la ville. À quelques dizaines de mètres au sud de Mar Elias, commence la banlieue-sud. Presque aussi vaste et peuplée que Beyrouth-municipale, elle a une superficie de 16 km<sup>2</sup> pour 400 000 à 500 000 habitants. Au cœur de cette zone, le camp de Borj el-Brajneh - 11 000 habitants regroupés sur une vingtaine d'hectares - se trouve sur le territoire de deux communes : celle d'Haret Hreik pour la partie nord du camp et celle de Borj el-Brajneh pour les deux-tiers sud. Le camp de Chatila – environ 8 000 personnes sur cinq hectares – est situé quant à lui sur la commune de Ghobciri, en bordure sud de la limite communale de Beyrouth. Au nord de l'agglomération, au bord du Nahr el-Kalb, le camp de Dbayeh est occupé depuis 1948 par des réfugiés palestiniens chrétiens. Regroupant plus de 3000 personnes sur quatre hectares, il est installé au fond d'un vallon d'accès peu aisé, à 10 km de Beyrouth. Dbayeh a une situation particulière dans l'agglomération, camp chrétien loin du tumulte de la banlieue-sud.

La particularité principale de tous ces camps, outre leur présence le long des grandes voies d'accès de la capitale, est leur inscription dans des territoires la plupart du temps fragmentés et partagés, à l'image de la banlieue-sud. C'est de ce contexte dont il faut tenir compte pour mettre en évidence les dynamiques internes de ces camps, isolés en plein cœur de l'agglomération beyrouthine.

### *Le nouveau visage du camp de Chatila : 1991-1997*

Pour comprendre les évolutions récentes que l'on peut observer dans les camps de réfugiés palestiniens à Beyrouth, l'étude du cas de Chatila peut être exemplaire. Ce camp est marqué plus que d'autres par une réorganisation morphologique et humaine. En 1991, au sortir de la guerre, il est détruit à plus de 80 %. Ce sont avant tout les habitations se situant à sa périphérie qui ont été touchées, la plupart totalement rasées pendant la « guerre des camps » entre 1985 et 1988.

Six ans plus tard, en 1997, Chatila a été reconstruit presque entièrement, et l'on peut distinguer trois types d'habitats. Au cœur



- Camps de réfugiés palestiniens
- Limite de Beyrouth-municipie
- Limite de la banlieue-sud
- Routes principales de l'agglomération

Sources : 1962-1965 , armée libanaise; Harb el- Kak, 1996; enquête personnelle, 1997

J. Mauriat 1998

Figure 3  
Les camps de réfugiés palestiniens à Beyrouth en 1998.

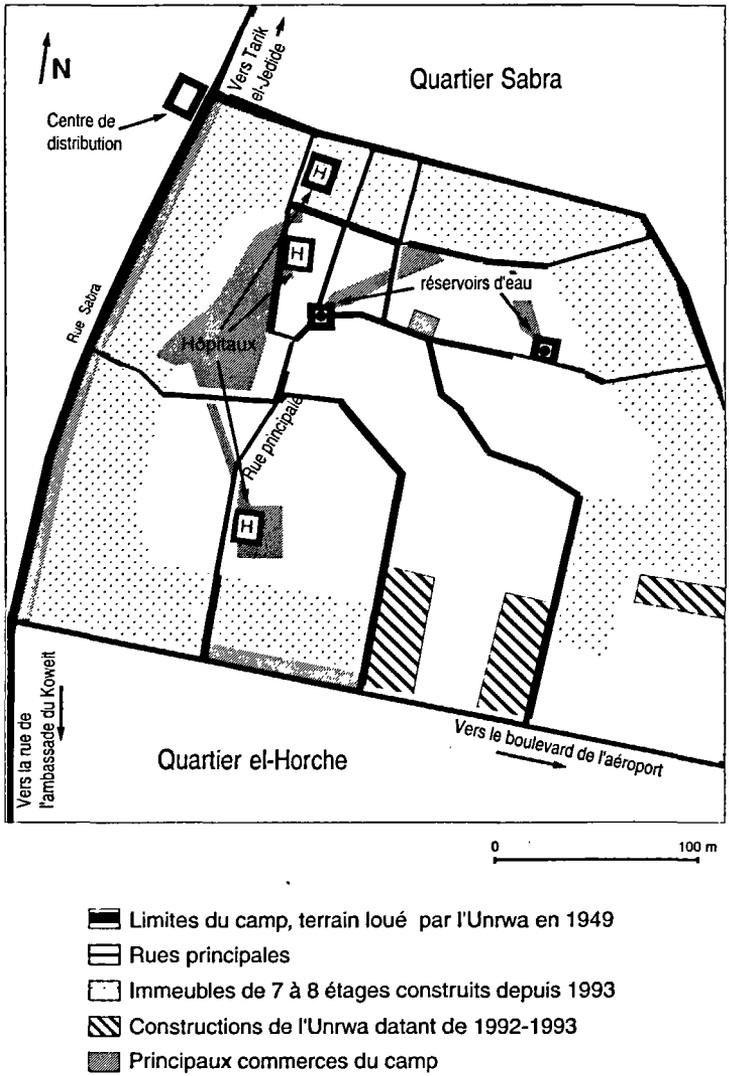
du camp, les anciennes habitations de deux étages, plus ou moins préservées, aux structures vieillissantes. Puis, concentrées dans la zone sud-est du camp (figure 4), les constructions de l'Unrwa, qui datent de 1992-1993<sup>1</sup> : petites habitations de deux étages, rudimentaires et peu coûteuses, mais qui permettent de loger tous ceux que la guerre avait déplacés. Enfin, et c'est sans doute le phénomène le plus intéressant, toute la zone périphérique du camp, dévastée en 1991, est aujourd'hui totalement occupée par des immeubles de sept ou huit étages. Ils ont été construits à partir de 1993 grâce en partie à l'argent de Palestiniens, revenus des pays du Golfe après l'opération « Tempête du désert », et de Libanais qui y investissent.

En même temps que s'accomplissait ce bouleversement morphologique, la population du camp a largement changé depuis la fin des années 1980. On peut considérer que seule la moitié des habitants y est encore d'origine palestinienne. La main-d'œuvre syrienne, par exemple, au lieu de s'entasser dans les bidonvilles à l'extérieur du camp, vient louer à de faibles prix des chambres aux réfugiés. Chatila est ainsi en passe de devenir un lieu de refuge pour les populations paupérisées non palestiniennes de Beyrouth.

Cependant, en 1998, il faut signaler que la vie dans les camps de Beyrouth, et à Chatila encore une fois plus qu'ailleurs, est marquée par la très mauvaise qualité des réseaux élémentaires. Ainsi, le camp n'est pas relié au réseau électrique de Beyrouth. Pour pallier ce manque, les réfugiés ont installé trois générateurs qui fournissent l'électricité aux habitants qui ont les moyens de s'y abonner. L'Unrwa livre 2 000 litres de fuel par mois pour leur fonctionnement. De la même manière, le réseau d'eau potable se résume à deux réservoirs et à un magasin, tenu par un Palestinien qui vend son eau à bon prix. Les réservoirs, quant à eux, ont été payés par l'Unesco, et sont approvisionnés par l'Unrwa. Quant au réseau d'égouts, il montre jour après jour ses insuffisances, les eaux usées débordant régulièrement dans les ruelles du camp. Notons pourtant

---

<sup>1</sup> Depuis 1994, le gouvernement libanais interdit théoriquement toute construction dans les camps de Beyrouth.



Sources : Enquêtes personnelles, 1997

J. Mauriat 1998

Figure 4  
Le camp de Chatila en 1997.

que cette situation désastreuse des réseaux n'est pas propre aux camps de réfugiés palestiniens mais qu'elle est valable dans tout le Liban, même si dans les grandes villes d'immenses progrès ont été effectués.

### *Différenciation spatiale des camps palestiniens dans la banlieue-sud de Beyrouth*

Cette étude n'est qu'une première approche des camps dans le Liban de l'après-guerre, elle ne se veut donc pas exhaustive. Il s'agit de donner des pistes de recherches pour des travaux à venir sur ces camps. Nos observations ont porté en premier lieu sur le paysage urbain aux frontières de ces territoires palestiniens de la banlieue-sud. Nous avons surtout voulu saisir certains mouvements de va-et-vient des camps vers les autres quartiers de la ville, et réciproquement.

#### **Essai d'une typologie des espaces frontaliers des camps**

On peut considérer les espaces frontaliers des camps palestiniens comme des « zones tampons », des espaces qui s'intercalent entre les réfugiés et les territoires avoisinants, et qui limitent ainsi leur contact physique direct. Il s'agit de véritables no man's land, espaces vides, la plupart du temps en ruine, preuve qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Qu'on se trouve au nord ou au sud du camp, la vision est toujours identique d'un face à face à distance avec les territoires environnants. Le camp est alors mis en évidence par le vide qu'il produit autour de lui au sein du territoire dans lequel il s'inscrit. Face au camp, les bidonvilles du sud, comme les immeubles du nord, sont rejetés à distance respectable. C'est le cas au nord de Borj el-Brajneh et au sud de Chatila, séparés par des espaces vides de plusieurs centaines de mètres d'avec les quartiers non palestiniens de la ville.

Ces « zones tampons » peuvent prendre d'autres aspects peut-être moins marquants dans le paysage urbain, mais qui isolent également ces espaces dans la ville. Les zones frontalières peuvent en effet être constituées par des immeubles ou des zones

d'activités en tout genre, qui n'ont rien à voir avec le camp, mais qui jouent le rôle efficace de paravents pour des territoires bien trop présents dans la ville. C'est, par exemple, le cas à la frontière orientale de Borj el-Brajneh. Ce dernier se trouve ici comme à l'abri derrière une zone constituée d'immeubles anciens et récents de plus de huit étages, à l'ouest desquels s'entassent les dernières maisons du camp, séparées ainsi de la rue principale d'Haret Hreik (figure 3).

Dans cette étude spatiale, il manque des données sur les limites juridiques de ces camps, c'est-à-dire des terrains loués par l'Unrwa à des propriétaires libanais depuis cinquante ans. Les frontières actuelles correspondent-elles à ces premières bornes ? C'est une des questions à laquelle les recherches à venir devront répondre. On peut d'ores et déjà dire que des camps comme Chatila et Borj el-Brajneh se sont très peu étendus horizontalement depuis leur création. L'étude des photos aériennes de la fin des années 1970 (Mauriat, 1997) a montré une extension de quelques mètres par-delà les limites fixées au début des années 1950 par l'Unrwa. Néanmoins, dès le début des années 1980, les parcelles occupées redeviennent identiques à celles sur lesquelles les tentes avaient été plantées trente ans auparavant. C'est une rapide étude du cadastre, associée à celle des photos aériennes sur l'ensemble de la période, qui nous l'a montré (Mauriat, 1997).

Il faut noter, de plus, que de nombreuses représentations symboliques appuient la distinction physique des camps dans la ville. À Beyrouth, leur entrée est ainsi souvent matérialisée par un drapeau aux couleurs palestiniennes placé en général au milieu de la voie d'accès principale. À l'entrée de Chatila, il a été mis en place à l'endroit même où se trouve la limite du terrain occupé par les réfugiés en 1949. Il faut pourtant signaler que si cette marque correspond bien à une délimitation spatiale du camp dans la ville, elle ne signifie pas que de l'autre côté du drapeau, au nord, l'espace n'a plus rien à voir avec les réfugiés palestiniens. Au contraire même, puisqu'il s'agit du quartier de Sabra, occupé en majorité par ces mêmes réfugiés, qui y ont toujours trouvé comme un prolongement de Chatila. Cet exemple montre bien la difficulté de tirer des conclusions trop hâtives sur le découpage politique de ces territoires.

De plus, la communauté palestinienne n'est pas la seule à marquer son territoire. Au sud de Chatila, c'est cette fois de l'autre côté de la frontière que le mouvement Amal a suspendu des drapeaux peints sur les murs mais aussi a installé une borne à ses couleurs, à la limite du quartier El Horche. De la même manière, au sud de Borj el-Brajneh, le Hizbollah contrôle un territoire limité à l'ouest par le boulevard de l'Aéroport et dont on voit les marques politiques à la frontière du camp palestinien. Cette délimitation spatiale et politique prend la forme de citernes « peintes aux couleurs de la République islamique d'Iran (vert, blanc et rouge), financière de l'opération, et qui portent le symbole de l'imam Hussein » (Harb el-Kak, 1996). Cependant, le Hizbollah a aussi installé des citernes pour des populations qui n'habitaient pas « son » territoire, mais qui profitaient, à l'image des Palestiniens, de ces installations. Même si, dans ce cas précis, la distinction entre le camp de Borj el-Brajneh et le quartier de Raml est tout aussi morphologique que politique, il faut encore une fois observer avec prudence les signes de cette différenciation.

### **Un environnement urbain morcelé en de multiples territoires**

Pour étudier les liens entre les réfugiés palestiniens des camps de la banlieue-sud et les populations environnantes, il s'agit d'abord de présenter rapidement ces territoires urbains dans lesquels ils vivent. Cette présentation pourrait se résumer schématiquement de la manière suivante : habitat précaire et souvent illégal au sud de ces camps, habitat structuré occupé par des populations moins paupérisées au nord.

Ainsi, au sud de Chatila, le quartier El Horche (figure 4) est deux fois plus vaste que le camp lui-même et se caractérise par un habitat précaire et insalubre. Ce véritable bidonville est occupé par des Libanais et surtout par des ouvriers syriens qui n'ont pas d'autres choix, en arrivant à Beyrouth, que d'aller grossir les rangs de la « ceinture de misère » de la capitale, dont El Horche est un des plus beaux fleurons. Dans ces zones, il n'y a presque aucun service urbain en activité. Au sud de Borj el-Brajneh, on trouve le quartier illégal de Raml. Dans cet espace, le tissu urbain est moins dense que dans le camp lui-même, et il y est mieux structuré. Néanmoins, cette zone,

qui est un prolongement datant des années 1970 du vaste quartier de Raml plus au sud, se caractérise, comme El Horche, par une grande précarité de l'habitat. Mais la différence ne vient pas tant du niveau de vie général que de l'origine de la population de Raml. En effet, ce sont pour la plupart des réfugiés du sud du Liban qui ont fui les bombardements à partir des années 1970. Il s'agit donc d'une population étrangère à cet espace mais non au Liban comme à El Horche. Elle est prise en charge par les services mis en place par les associations du Hizbollah, qui tentent d'organiser ces espaces.

Si l'on pouvait distinguer une certaine continuité de la trame urbaine entre Borj el-Brajneh et le quartier de Raml, en revanche, il n'y a aucune similitude morphologique avec la zone d'habitations située au nord du camp ; de plus, cette zone est occupée par une petite classe moyenne qui ne ressemble guère aux habitants des quartiers sud. En ce qui concerne le nord de Chatila (figure 4), il est constitué jusqu'à la corniche Mazraa, par plusieurs zones successives : le quartier Sabra d'abord, et, plus au nord, le secteur de Tarik el-Jedideh, regroupant les quartiers d'Ard Jalloul, de Dana et de l'université arabe de Beyrouth. Ces espaces sont anciennement implantés dans la ville et possèdent une trame urbaine très structurée ; seul le quartier de Sabra présente des continuités morphologiques avec le camp, même si l'organisation générale du bâti y est très différente. Ce sont deux espaces bien distincts, le camp officiel d'un côté et de l'autre le quartier où s'est regroupée une grande partie de la communauté palestinienne parfois dans des conditions de forte précarité.

L'environnement des camps de réfugiés palestiniens de la banlieue-sud apparaît donc bien dans sa diversité. Ceci donne un élément de réponse à l'étude de leurs frontières : elles sont caractérisées par la discontinuité et la variété de leurs formes physiques, adaptées à leur vis-à-vis changeant du nord au sud.

### *Quelles relations entre Palestiniens des camps et populations environnantes ?*

Pour étudier les relations entre Palestiniens et populations environnantes, plusieurs pistes ont pu être suivies au cours de notre

enquête. Ces premières observations des camps de l'après-guerre montrent plusieurs tendances.

### **Des mouvements quotidiens du camp vers la ville**

En premier lieu, c'est la situation des zones d'activités commerciales autour des camps qui a été étudiée. On suppose que leurs emplacements dirigent les mouvements d'entrée et de sortie des camps. Il existe deux pôles d'activités autour des camps. À l'est de Borj el-Brajneh, la rue Haret Hreik polarise l'activité commerciale de la zone. Une seule ruelle y donne un accès direct depuis le camp (figure 3) et permet aux Palestiniens d'accéder aux commerces des anciens villages de la périphérie de Beyrouth, aujourd'hui intégrés dans sa proche banlieue. Une enquête plus approfondie serait nécessaire, mais on peut d'ores et déjà dire que les Palestiniens du camp ont largement contribué à l'essor de l'activité économique à l'est du boulevard de l'Aéroport. Ils ont en effet mis en place de nombreux petits commerces, ambulants ou non, et ont ainsi attiré, par leur simple présence, mais aussi leur main-d'œuvre active, des commerçants libanais, puis syriens, et ce dès le milieu des années 1960.

Autour de Chatila, une vaste zone d'activités s'étend depuis la frontière du camp jusqu'à environ 500 mètres au nord, au cœur de Beyrouth-municipale. Les commerces s'étalent le long de la rue Sabra, orientée en droite ligne du nord au sud (figure 4). Elle fait la liaison entre le quartier de Tarik el-Jedidch et les abords du camp. Cette zone se prolonge vers le sud jusqu'à la rue de l'Ambassade du Koweït. Mais, plus on se dirige vers le sud, plus la zone d'activités se transforme, réduite à de petits commerces qui proposent des services souvent liés à la petite épicerie ou à la mécanique. Plus au sud, la rue traverse le quartier El Horche, au pied du marché aux légumes. Elle est alors occupée par des marchands de fruits ambulants, en grande majorité libanais et syriens.

Les liens avec les quartiers qui constituent l'environnement direct des camps de Beyrouth semblent suivre, aujourd'hui, la dichotomie nord-sud qui était évoquée précédemment pour définir la diversité des territoires composant la banlieue-sud. Cette évolution semble se faire au détriment des liens avec les quartiers illégaux et très

populaires du sud des camps. Ainsi, les habitants de Chatila resteraient tournés vers le nord, c'est-à-dire vers la zone d'activités principale au sud de Beyrouth, mais aussi le fief communautaire palestinien de la rue Sabra. À ce sujet, il serait nécessaire de mener une étude approfondie sur les liens unissant Chatila au quartier de Tarik el-Jedideh, fief de la communauté sunnite beyrouthine, en sachant que les Palestiniens de cet ensemble sud de la capitale sont presque à 100 % de confession sunnite eux aussi ; il reste que, comme dans l'analyse géopolitique globale du Liban, l'approche communautaire ne suffit pas à expliquer les liens très forts entre cette population de réfugiés et une communauté installée depuis longtemps sur cette terre.

Un autre indicateur des relations quotidiennes entre les réfugiés et les territoires environnants est celui de l'emplacement des écoles réservées aux Palestiniens. Ces dernières sont situées exactement dans les zones d'activités que l'on vient de définir : par-delà la rue Haret Hreik pour les enfants de Borj el-Brajneh et en plein cœur des quartiers nord de Chatila. Même si, dans la majorité des cas, les enfants n'ont pas à s'éloigner du camp, la tendance actuelle est la mise en place de classes en plein cœur des quartiers environnants, en particulier à Tarik el-Jedideh. Le va-et-vient journalier des enfants du camp vers la ville constitue une forme de rupture de l'isolement de ces réfugiés, une tendance qui pourrait s'accroître dans les années à venir.

L'étude des relations socioprofessionnelles journalières des réfugiés montre que leurs lieux de travail sont situés à proximité des camps. Ainsi, à partir d'une petite enquête sur le lieu de travail de 25 Palestiniens vivant à Chatila et dans le quartier Sabra<sup>2</sup>, on peut mettre en évidence leurs déplacements journaliers. Il faut tout d'abord faire une distinction entre les emplois sédentaires et ambulants. Sur 25 Palestiniens, dix ont un lieu de travail fixe. Ce sont pour la plupart des petits commerçants, travaillant dans la rue Sabra et ses environs, mais aussi des maçons ou des peintres en bâtiments embauchés à l'époque de l'enquête depuis plusieurs

---

<sup>2</sup> Enquête réalisée entre le 15 et le 20 décembre 1996.

semaines sur le même chantier, celui de la Cité Sportive en rénovation, ou sur les nombreux immeubles en construction au nord de Chatila<sup>3</sup>. Ceux qui ne peuvent trouver d'emplois stables sont marchands ambulants, souvent de fruits et légumes.

La règle pour ces hommes est de travailler dans l'aire d'influence directe du camp, en l'occurrence dans un espace compris entre la limite nord de Chatila et la corniche Mazraa. Ainsi, même si les résultats de cette étude ne peuvent être généralisés, on peut observer une tendance qui porterait à croire aux faibles contacts avec Beyrouth-municipale. Qu'en est-il pour les réfugiés des autres camps de l'agglomération ? Seule une recherche exhaustive permettrait de répondre.

### **Des mouvements à sens unique ?**

On a évoqué les mouvements observés à Chatila et le caractère « mixte » de sa population. L'espace du camp n'est alors plus perçu par les populations de la ville comme fermé et hostile, mais bien au contraire comme un refuge pour des personnes qui ne trouveront pas ailleurs de telles conditions de location de logements. Il faut de plus remarquer que les Palestiniens accentuent ce mouvement. On peut ainsi voir, sur le mur de certaines habitations occupées par des réfugiés palestiniens, des inscriptions proposant la location de chambres à bas tarifs, dans lesquelles viennent vivre des ouvriers syriens souvent de passage, mais qui y sont parfois installés depuis deux ou trois ans.

Ce processus est plus difficilement identifiable dans les autres camps de l'agglomération, en particulier à Borj el-Brajneh. En effet, selon son directeur<sup>4</sup>, n'y serait installée qu'une poignée de Libanais et de Syriens. Pourtant, selon d'autres informations, et après plusieurs passages dans le camp, on se rend compte, sans pouvoir

---

<sup>3</sup> Depuis les années 1950, 63 professions sont interdites aux Palestiniens dans l'administration et la plupart des métiers libéraux les plus qualifiés.

<sup>4</sup> Employé palestinien de l'Unrwa ayant le titre de directeur du camp.

en donner une quelconque mesure chiffrée, de la présence réelle de populations qui ne se sont visiblement pas installées depuis longtemps et qui n'appartiennent pas à la communauté palestinienne. Elles seraient, comme à Chatila, mais dans une bien moindre mesure, composées de Libanais et de Syriens qui recherchent aussi des logements bon marché, avec, ici plus qu'ailleurs, des conditions de vie relativement meilleures que dans les bidonvilles voisins.

Ces nouvelles populations qui vivent dans les camps n'ont pas accès, et pour cause, aux services de l'Unrwa ni à ceux des différentes ONG. Elles sont donc en train d'organiser d'autres réseaux, apportant de l'argent dans les camps, notamment à Chatila, en ouvrant ou en alimentant certains commerces au sein même de ces espaces. À terme, si ce processus se poursuit, les mouvements de populations se feront couramment du camp vers la ville, et réciproquement. On constate en outre une volonté de plus en plus forte des réfugiés palestiniens de quitter ces espaces où règne la précarité. Ils tentent leur chance dans les autres pays de la diaspora, parfois jusqu'au Canada pour ceux qui le peuvent. À Chatila, l'isolement des habitants est déjà quasiment rompu grâce à ces mouvements désormais permanents.

Au début de l'année 1997, une nouvelle période s'amorce pour les camps, en tout cas dans leurs rapports avec leur environnement immédiat. Ils sont isolés dans la ville, mais l'étude des liens entre leurs habitants et les populations qui les entourent montre que les usages ont changé plus vite que les formes urbaines. Ces frontières sont d'abord les marques, très fortes dans le paysage beyrouthin, des conflits passés. Depuis le retour de la paix au Liban, on pourrait donc les considérer comme de simples reliques de l'histoire urbaine violente de Beyrouth.

Au terme de nos observations, le constat du renouvellement de la population des camps change la finalité même de ces espaces : peut-on encore parler de « camps de réfugiés palestiniens » à Beyrouth ? Ils tendent à perdre leur caractère et leur identité uniquement palestiniens, pour se définir plus comme des territoires enclavés dans la ville, accueillant les populations paupérisées de la capitale, toutes nationalités confondues.

## ■ De Amman à Beyrouth, quelle place dans la ville pour les camps palestiniens ?

De Amman à Beyrouth, ce qui frappe en premier lieu l'observateur, est une forme de négation de ces camps palestiniens comme territoires urbains à part entière. En effet, à Amman « l'espace des camps n'est inclus ni dans les plans d'aménagement de la Municipalité, ni dans les plans cadastraux du département "Land and Survey" » (Destremau, 1994) : les cartes se rapportant au secteur couvrant les camps signalent ces derniers par des espaces blancs. On retrouve cette négation de l'espace des camps à Beyrouth aujourd'hui, à l'heure où le gouvernement du Premier ministre Rafic Hariri souhaite rétablir sa souveraineté sur l'ensemble du territoire national. Depuis 1996, le projet intitulé Elyssar a été lancé. Il est censé réaménager la banlieue-sud de Beyrouth, entre le boulevard de l'Aéroport et la mer. Les réaménagements de toutes les zones touchées par le projet sont décrites avec précision dans le « plan-masse », du nombre d'étages de chaque immeuble au tracé des routes. Mais sur la carte, au centre de ce bel ordonnancement, le camp de Chatila, au cœur de la zone concernée, est identifié par un espace blanc.

Cette forme de négation montre bien toutes les précautions prises par le gouvernement vis-à-vis de ces territoires qui le gênent. Les responsables du projet ne souhaitent d'ailleurs pas être interrogés sur cette question de l'avenir des camps, dans une ville qui tend à devenir un chantier permanent. Ils choisissent donc l'attentisme, et reculent au maximum le moment où ils devront prendre une décision concrète. Comment réagiront les Palestiniens, mais aussi l'Unrwa et les ONG présentes sur ces territoires ? Telle est la question fondamentale qu'il faudra se poser avant que les réfugiés ne se retrouvent au pied du mur, à nouveau obligés de quitter les camps de Beyrouth, pour d'autres territoires tout aussi surpeuplés et insalubres.

Si la situation est moins dramatique à Amman, en revanche, la gestion de l'espace des camps y est aussi entre les mains des services de l'Unrwa et des réfugiés eux-mêmes, par le biais des pressions qu'ils peuvent exercer sur l'Agence. Les municipalités sur les terrains desquelles se trouvent les camps sont étrangères aux aménagements qui peuvent y être réalisés. Selon Blandine Destremau (1994), l'aménagement des camps, la voirie, les réseaux, mais aussi les constructions ou rénovations des habitations sont du seul ressort des habitants eux-mêmes, des services de l'Unrwa, et, en Jordanie, du DAP, le Département des affaires palestiniennes. Comme à Beyrouth, les réfugiés doivent payer eux-mêmes le raccordement aux réseaux d'eau et d'électricité des municipalités environnantes. Quant aux déchets, ils sont collectés par un service spécial de l'Unrwa à Amman, mais sous-traités à une entreprise privée à Beyrouth, depuis le début des années 1990. En contrepartie, dans les deux capitales, les habitants des camps ne s'acquittent pas des différentes taxes immobilières ou des permis de construire. Cette absence de réciprocité des droits et des devoirs entre les réfugiés et les municipalités confère à ces territoires un statut urbain d'exception.

Cette situation se retrouve dans les autres quartiers illégaux de la ville, en particulier à Beyrouth. Les territoires qui forment l'environnement des camps de la banlieue-sud ont eux aussi des rapports complexes avec les municipalités, en ce qui concerne les services, mais aussi les taxes et l'aménagement de l'espace. Le statut urbain d'exception de ces camps, à Beyrouth comme à Amman, est donc lié à d'autres éléments, en particulier au fait que leur gestion soit effectuée par une entité extérieure, non seulement à la ville, mais aussi au pays. Ce sont l'Unrwa et les autres agences de l'ONU qui gèrent ces camps, en relation avec les autorités locales, mais avec tout de même une vraie autonomie de gestion. Chatila, Borj el-Brajneh, Mar Elias et Dbayeh, mais aussi l'ensemble des autres camps du Liban, sont ainsi de véritables enclaves internationales au cœur des villes. L'État libanais et les édiles de ses municipalités sont partagés entre leur souhait de reconquérir les territoires détruits et laissés aux mains des différentes factions pendant la guerre, et leur volonté de ne pas envenimer encore une fois la question de la présence des réfugiés palestiniens dans le pays.

De Amman à Beyrouth, lorsqu'il ne les combat pas directement, l'État d'accueil laisse une certaine autonomie à ces camps. C'est une manière de se délester de la responsabilité du maintien de ces réfugiés dans des conditions d'existence décentes. Si, en Jordanie, où plus de la moitié de la population est palestinienne, il n'y a pas eu d'incidents majeurs depuis Septembre noir en 1971, au Liban en revanche, le souvenir des massacres n'est pas très éloigné et la tension est toujours omniprésente dès qu'il s'agit d'évoquer les perspectives d'avenir des Palestiniens dans ce pays.

Néanmoins, entre ces deux situations, il est une différence essentielle, qui marque depuis près de 50 ans l'inégalité des chances entre un Palestinien né dans l'exil libanais, et un autre né en Jordanie. Au-delà du statut de l'espace des camps, c'est celui des réfugiés eux-mêmes qui est en cause. En Jordanie, à l'exception de ceux qui sont arrivés de Gaza en 1967 et de ceux qui n'avaient pas été naturalisés en 1949-1950, « les réfugiés palestiniens jouissent de la citoyenneté et de tous les droits y afférant » (Destremau, 1994). Il leur est donc possible de travailler librement, d'avoir un accès à la propriété et à tous les avantages, ou inconvénients, de la vie de tout autre citoyen jordanien. On a vu qu'au Liban, le droit de travailler, mais aussi de se déplacer, était extrêmement restrictif et empêchait les réfugiés de s'élever socialement et économiquement dans la société libanaise. Dans le pays du Cèdre, seule une poignée de Palestiniens, les plus riches et le plus souvent ceux de confession chrétienne, se sont vu attribuer la nationalité libanaise. Un privilège qui ne toucherait qu'environ 50 000 personnes (Sayegh, 1994). Pauvres et apatrides se retrouvent dans ces camps qui symbolisent encore aujourd'hui l'impasse politique et psychologique où se trouvent ces réfugiés.

Si, à Amman, les Palestiniens des camps sont intégrés dans la ville, quand bien même leurs territoires peuvent encore être considérés comme des enclaves, à Beyrouth en revanche, le processus sera beaucoup plus long pour parvenir au même résultat. On a mis en avant les réticences de l'État libanais à intégrer ces camps et surtout leurs habitants. Mais avant d'espérer une certaine intégration qui pourrait effectivement adoucir les conditions de l'exil, il faut s'interroger sur la volonté des Palestiniens d'accepter de s'intégrer au Liban. Quelqu'en soit la forme, cela induirait obligatoirement

pour eux le renoncement de fait à leur retour en Palestine. Ce droit de retour, sur lequel reposent les revendications du mouvement national palestinien depuis 50 ans, peut-il être ainsi abandonné par les réfugiés du Liban ? Le désespoir de ces populations est-il tel qu'elles préfèrent renoncer à ce pour quoi elles se sont toujours battues ? Sacrifieraient-elles leur retour au bénéfice d'une amélioration des conditions de vie dans le pays d'accueil ? Ces questions fondamentales valent la peine d'être posées, même si dans l'état actuel de nos recherches les réponses sont loin d'être évidentes.

On peut de plus ajouter que les nécessaires mesures d'auto-ségrégation que les Palestiniens des camps ont dû mettre en place pour se protéger pendant les vingt dernières années de la guerre, ne doivent pas être faciles à abandonner du jour au lendemain. La méfiance est toujours d'actualité et la présence au gouvernement des ennemis les plus farouches des combats d'hier n'est sans doute pas faite pour rassurer les Palestiniens. De toute façon, une partie de l'opinion publique libanaise et de ses dirigeants est totalement hostile à une quelconque forme d'assimilation des réfugiés dans le pays.

Ainsi, en 1993, la tentative de Walid Joublatt, ministre des déplacés, de créer un nouveau camp, dans les montagnes du Chouf, pour les réfugiés de Beyrouth, a été très mal perçue et rejetée en bloc. Ce projet consistait en la construction de véritables petits immeubles, plus confortables et sûrs que les habitations des camps. La levée de boucliers a été immédiate de tous les côtés. De la part des Libanais d'abord, qui voyaient dans ce projet une installation permanente, et qui la refusaient. On comprend que la présence palestinienne n'est admise que si elle garde l'apparence d'une situation provisoire. Si les Palestiniens restent dans des taudis, on peut toujours faire semblant de croire en leur simple passage, en attente de jours meilleurs, et surtout d'un ailleurs. Les Palestiniens eux-mêmes ont aussi refusé ce projet qui les installait, certes, dans de meilleures conditions, mais qui les confinait loin de Beyrouth et des autres grandes villes du pays. On a déjà évoqué leurs conditions de vie par la pratique de petits métiers dont l'existence serait impossible en pleine campagne.

Mais au-delà de considérations économiques, les Palestiniens avaient aussi le sentiment qu'on voulait les installer définitivement

et donc les faire renoncer à leur droit au retour. Ils ont refusé cette proposition. Cette réaction a ajouté encore davantage à l'attentisme de l'État libanais, qui ne sait vraiment pas que faire de ces réfugiés apatrides dont il n'a finalement accepté la présence que dans les premiers jours de l'exil.

Cette recherche a montré que, depuis la fin de la guerre au Liban, des liens s'établissent, ou se rétablissent, entre les réfugiés palestiniens et les populations paupérisées de la banlieue-sud de Beyrouth. Pourtant, au-delà des questions que nous soulevons sur la possibilité ou non pour les Palestiniens et les Libanais d'accepter une certaine forme d'intégration, un autre problème apparaît. En effet, les liens qui se développent entre ces populations au niveau des quartiers se fondent sur l'attraction des services de l'Unrwa. Il est donc nécessaire de poser aussi la question de l'avenir des camps palestiniens à Beyrouth dans la perspective où l'Office se retirerait des pays de la diaspora pour laisser la place aux hypothétiques représentants de l'Autorité palestinienne. Comment pourraient survivre ces territoires et leurs habitants sans ces services, sans les milliers d'emplois que l'Unrwa a créés dans la communauté palestinienne ? Il serait aujourd'hui nécessaire au Liban de préparer l'après Unrwa, qui pourrait briser le fragile équilibre que les années de paix ont installé autour des camps de l'exil.

Néanmoins, tous ces éléments doivent être replacés dans un cadre politique plus général. Il ne se passera rien tant que le non-règlement de la question des réfugiés palestiniens au Proche-Orient perdurera. Depuis 50 ans, deux thèses bien connues s'affrontent. La première consiste en l'application ferme et définitive du droit international, en l'occurrence de la résolution 194-III de l'ONU de décembre 1948, convenant « qu'il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers ». Ce texte a été complété en juin 1967 par la résolution 237 du Conseil de sécurité, appelant Israël à « faciliter le retour des habitants qui ont fui les zones de combats depuis le déclenchement des hostilités ». Jusqu'à présent, aucun de ces deux textes, revendications majeures des Palestiniens, n'a été respecté.

L'autre perspective, que l'on pourrait qualifier, sans la juger pour autant, de « pragmatique », s'inscrit dans une tout autre logique : constatant la dérive actuelle du processus de paix et appréciant les capacités d'accueil dont pourrait disposer un futur État palestinien indépendant, il est difficile d'imaginer la possibilité pour plusieurs centaines de milliers de réfugiés dispersés à travers le Proche-Orient de venir s'y installer. Il s'agirait donc plutôt de dénouer psychologiquement le problème en permettant aux Palestiniens d'aller et venir sans difficultés entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil. Pour Bassma Kodmani-Darwish (1997), ce serait une reconnaissance du droit au retour, sans la charge du poids économique du plus grand nombre. En effet, pour l'auteur, une minorité de Palestiniens n'exercera pas complètement ce droit si de meilleures conditions de travail leur sont proposées hors des frontières d'Israël. Mais même cette proposition, qui est loin de satisfaire les exigences premières des Palestiniens, n'est pas prête à voir le jour, étant donné l'évolution actuelle des relations israélo-palestiniennes.

Au Liban, les Palestiniens ont une conscience aiguë de ces impasses politiques majeures. Dans les camps, ils se battent depuis 50 ans pour survivre au jour le jour, en subissant une situation de plus en plus inacceptable.

## Bibliographie

- BOURGEY (A.), 1982 –  
« L'évolution des banlieues de Beyrouth dans les deux dernières décennies »  
In Bouhdiba (A.) et Chevallier (D.) (ed) :  
*La ville arabe dans l'Islam*, CNRS et Ceres : 301-322.
- DESTREMAU (B.), 1994 –  
« L'espace du camp et la reproduction du provisoire : les camps de réfugiés palestiniens de Wihdat et de Jabal Hussein à Amman » In Bocco (R.) et Djalili (M.) (eds.) : *Moyen Orient : migrations, démocratisation et médiations*, Paris, PUF : 83-89.
- DUPUIS (S.), 1985–  
Palestiniens au Liban : une précarité source d'instabilité. *Les cahiers de l'Orient* : 40-53.
- GENET (J.), 1983 –  
Quatre heures à Chatila. *Revue d'études palestiniennes*, n° 6 : 3-10.
- GIANNOU (C.), 1993 –  
*Vie et mort au camp de Chatila, le drame palestinien*. Paris, Albin Michel, 342 p.
- GOROKHOFF (P.), 1984 –  
Création et évolution d'un camp palestinien de la banlieue Sud de Beyrouth. Bourj El-Barajneh. Politiques urbaines dans le Monde Arabe. *Etudes sur le Monde Arabe*, n° 1, Lyon : 313-330.
- GRESH (A.), VIDAL (D.), 1987 –  
*Palestine 47, un partage avorté*. Bruxelles, Complexe, 1<sup>ère</sup> édition, 283 p.
- HARB EL-KAK (M.), 1996 –  
Politiques urbaines dans la banlieue Sud de Beyrouth. *Les Cahiers du Cermoc n° 14*, Beyrouth, 85 p.
- JABER (H.), 1994 –  
Méfiance dans les camps palestiniens de l'exil. *Le Monde Diplomatique*.
- KODMANI DARWISH (B.), 1997 –  
*La diaspora palestinienne*. Paris, PUF : 67-92.
- MAURIAT (J.), 1997 –  
*Les camps de réfugiés palestiniens à Beyrouth : dynamiques internes et articulations à leur environnement immédiat*. Mémoire de Maîtrise, université Paris-X Nanterre.
- MORRIS (B.), 1987 –  
*The birth of the Palestinian Refugee problem, 1947-1949*. Cambridge University Press.
- PICAUDOU N., 1989 –  
*La déchirure libanaise*. Bruxelles, Edition Complexe.
- SAYEGH R., 1994 –  
*Too many enemies*. Zed Books Ltd London & New Jersey.